

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2017

OBJET : *résumé des débats*

L'an deux mil dix-sept, le 18 décembre à dix-huit heures quinze, le comité syndical s'est réuni en séance publique, dans la salle du conseil municipal, à Vallet, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Xavier BONNET M. Jean-Pierre BOUILLANT M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Benoist PAYEN M. Aymar RIVALLIN Mme Josette SCOUARNEC Mme Nelly SORIN	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON Mme Nathalie BOUCHER M. Paul CORBET M. Stéphane MABIT M. Jérôme MARCHAIS M. Pierre-André PERROUIN M. Jean-Marie POUPELIN

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Michèle LE STER	

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Joël BASQUIN Mme Marcelle CHAPEAU M. Gérard ESNAULT M. Jérôme LETOURNEAU M. Jean-Paul LOYER Mme Marielle JANNEAU	M. Thierry AGASSE Mme Nicole LACOSTE M. Joël BARAUD

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
Mme Marie SLIWINSKI	M. Alain VEY

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Marcelle CHAPEAU donne pouvoir à Mme Josette SCOUARNEC	Mme Nicole LACOSTE donne pouvoir à M. Jean-Marie POUPELIN

Assistaient au titre des services :

Mmes Lydie HERAULT VISSET et Christelle GUIHÉRY

Date de convocation : 12 décembre 2017

Nombre de membres : 49 en exercice (39 titulaires et 10 suppléants) : 20 présents
22 votants (dont 2 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 20 votants

Votants au titre du pôle Culture - Pah : 22 votants

1- Validation de la feuille de route du Pays du Vignoble Nantais

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de :

- valider ce plan d'actions,
- désigner : Mme Michèle LE STER, pilote du projet, accompagnée de M. Jérôme MARCHAIS et M. Aymar RIVALLIN,
- mettre en place une conférence des maires, instance d'échanges sur le projet.

2- Pah : Convention avec la ville de Gorges pour l'accompagnement d'un stage patrimonial

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah, décident d'autoriser le Président à signer la convention avec la commune de Gorges précisant les modalités de partenariat entre la commune et le Pays du Vignoble Nantais au titre du Pays d'art et d'histoire.

3- Pah : Convention avec le lycée Charles Péguy (mise à disposition de l'auditorium du lycée pour l'Université sur Lie le 19 décembre 2017)

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah, décident d'autoriser le Président à signer la convention avec le lycée Charles Péguy précisant les modalités de partenariat entre le lycée Charles Péguy et le Pays du Vignoble Nantais au titre du Pays d'art et d'histoire.

4- Tarifs Musée pour les groupes : seuil de facturation

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah, décident de valider les seuils de facturation, permettant la mise à jour des Conditions Générales de Vente des visites du Musée du Vignoble Nantais.

Pour visa

Le Président

François GUILLOT

